COPIL MA ANGOULEME : FO CLAQUE LA PORTE !!!

Ce jour se tenait, au siège de la DISP, le COPIL spécial consacré à la Maison d'arrêt d'Angoulême, en présence des représentants de l'administration ainsi que des organisations syndicales représentatives de la DI : FO Justice, UFAP-UNSA et CGT, chacune accompagnée d'un représentant local.

Pour rappel, cette instance avait été décidée lors du CSAI-FS du 15 octobre dernier, au cours duquel **FO Justice** avait clairement dénoncé, dans sa déclaration liminaire, la rupture de confiance entre les personnels et le chef d'établissement de la MA d'Angoulême.

En ouverture de séance, Madame la Directrice interrégionale adjointe (DIA) a rappelé le contexte actuel de la Maison d'arrêt, mettant en évidence une situation de crise que l'administration tente de gérer. Elle a également tenu à remercier les personnels volontaires venus renforcer les effectifs depuis différents établissements du ressort de la DISP.

Lors de notre prise de parole**, FO Justice** a tout d'abord tenu à saluer l'engagement quotidien de l'ensemble des personnels, tous corps et grades confondus, ainsi que leur profond attachement à leur établissement et à leur outil de travail.

Mais aujourd'hui, **notre organisation syndicale** a surtout voulu faire prendre toute la mesure à notre direction interrégionale de la détresse dans laquelle se trouvent les personnels, confrontés à un management que nous considérons comme **toxique**, dépourvu **d'empathie** et ayant profondément dégradé les relations humaines au sein de l'établissement.

Pour **FO Justice**, une seule issue permettrait d'envisager un nouveau départ : la mise à l'écart du chef d'établissement de la MA d'Angoulême.

La situation est devenue telle que certains personnels envisagent désormais de quitter l'administration pénitentiaire, tandis que d'autres souhaitent solliciter une mobilité pour fuir cet environnement professionnel.

Nous n'avons toutefois pas occulté les conditions particulièrement difficiles dans lesquelles le chef d'établissement a pris ses fonctions. Mais si ce contexte peut expliquer certaines difficultés, il ne saurait tout justifier !

La psychologue des personnels de la DISP a ensuite présenté un bilan particulièrement préoccupant, mettant en évidence des risques psychosociaux importants, avec notamment une explosion des demandes de rendez-vous au cours de l'année 2025-2026.

Lors de son intervention, le chef d'établissement est, quant à lui, globalement resté dans le déni de ses pratiques managériales, préférant évoquer sa situation personnelle, sa lettre de mission et la MCI plutôt que de répondre au profond malaise exprimé par les personnels.

Plus inquiétant encore, il n'a manifestement pas pris la mesure de la détresse ressentie par les agents, préférant en rejeter la responsabilité sur les OS accusées d'un prétendu déficit de communication et d'un manque de célérité dans la transmission des comptes rendus de CSA.

Une posture qui illustre, une fois encore, son incapacité à entendre et à reconnaitre la souffrance exprimée par les personnels.

FO Justice lui a alors rappelé une réalité simple : aujourd'hui, il est dans la position d'un entraîneur de rugby qui a perdu la confiance de son vestiaire. Lorsque la confiance est rompue à ce point, il est parfois temps de passer la main et de laisser l'équipe se reconstruire dans l'attente de l'arrivée d'un nouveau coach.

FO JUSTICE A ALORS QUITTÉ LA SALLE !

Cette décision est loin d'être anodine : elle traduit notre profond désaccord face au déni manifeste du chef d'établissement quant à ses pratiques managériales, mais également face à l'attentisme de la direction interrégionale de Bordeaux, qui, malgré la gravité de la situation et la détresse exprimée par les personnels, peine à prendre les mesures qui s'imposent.

La fracture est aujourd'hui trop profonde pour être consolidée dans les conditions actuelles. Il ne suffit plus de constater le malaise, il faut désormais prendre des décisions !

FO Justice reste néanmoins prêt à être force de proposition et à revenir autour de la table afin de travailler à une sortie de crise, dans l'intérêt des personnels et de l'établissement.

MAIS POUR CELA, NOTRE DIRECTION INTERRÉGIONALE DOIT DÉSORMAIS PRENDRE SES RESPONSABILITÉS !

Les personnels d'Angoulême ont suffisamment donné. Ils attendent aujourd'hui des actes concrets, pas de nouvelles paroles. Les personnels sont d'autant plus anxieux à l'approche des fêtes de fin d'année.

Dans ce contexte particulièrement dégradé, beaucoup s'interrogent et redoutent de ne pas pouvoir profiter sereinement de ces moments précieux auprès de leurs proches et de leur famille. Quand le mal-être professionnel finit par envahir la sphère personnelle, c'est que la situation a atteint un niveau de gravité qui ne peut plus être ignoré.

Vendredi une délégation FO Justice avec Manu Baudin sera présente auprès des personnels de la MA.

Le bureau FO Justice Bordeaux

Adresse du Bureau local :
Rue Pierre Doize 47300 Villeneuve sur Lot

Le 04/11/2026

